

Image not found or type unknown



Vente à son co-propiétaire

Par **TUBACH Alexandre**, le **30/09/2017** à **11:03**

Bonjour,

je suis co-propiétaire d'un logement avec ma compagne, que nous habitons. Nous nous séparons et je souhaite lui vendre mes parts de l'appartement. Elle reste dans l'appartement et je déménage Dans ce cas de figure est il nécessaire de fournir au notaire tous les documents qui seraient à fournir à un acheteur ne résidant pas déjà dans le logement. Notamment les documents de diagnostic technique ou les PV d'assemblée générale?